

ENVIRONNEMENT

Le palmarès 2025 des communes labellisées "Villes et Villages Fleuris" en Nouvelle-Aquitaine dévoilé

Le palmarès 2025 du label "Villes et Villages Fleuris" en Nouvelle-Aquitaine met une nouvelle fois à l'honneur l'engagement des communes de la Dordogne en faveur de la qualité du cadre de vie, de l'environnement et de la valorisation du patrimoine.

Publié le 09 janvier 2026

Au cours de l'été 2025, 13 communes du département ont été évaluées par le jury régional, tandis que 3 communes ont accueilli le jury national dans le cadre de l'attribution du niveau 4 fleurs. Les jurys ont unanimement salué la qualité des démarches engagées, l'accueil qui leur a été réservé ainsi que la cohérence des projets portés par les collectivités. Le Département se réjouit ainsi de l'obtention de 10 fleurs supplémentaires, témoignant du dynamisme des communes périgourdines :

- Première fleur : La Chapelle-Grésignac, La Roche-Chalais, Saint-Pierre-de-Côle, Siorac-en-Périgord
- Deuxième fleur : Beynac-et-Cazenac, Les Eyzies, Prats-du-Périgord, Saint-Martial-d'Albarède
- Troisième fleur : Ribérac
- Quatrième fleur : Daglan

Les autres communes ont confirmé leur niveau de labellisation, illustrant la pérennité de leur engagement : Paunat, Périgueux, Saint-Astier, Saint-Cyprien-en-Périgord, Sorges-et-Ligueux et Terrasson-Lavilledieu.

Cette édition a également été marquée par l'attribution de sept prix spéciaux :

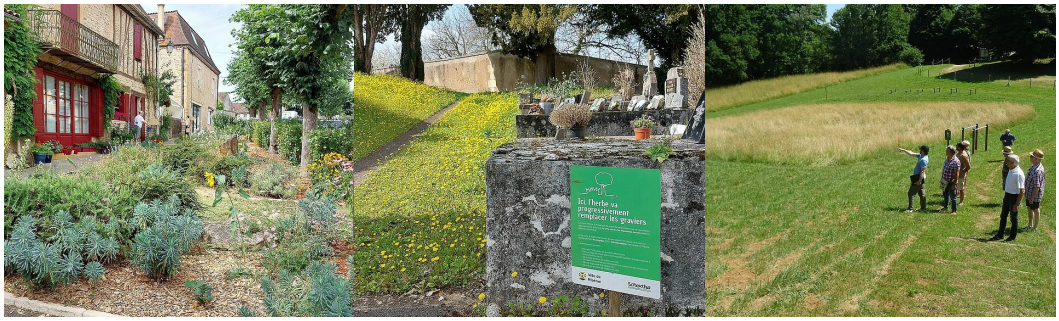
- Prix régional du Bénévolat : La Chapelle-Grésignac
- Prix régional de l'Action éducative et pédagogique : Les Eyzies
- Prix régional du Dynamisme, et Prix Coup de cœur du jury : Saint-Cyprien-en-Périgord
- Prix régional de l'Aménagement pour les travaux de la Gare aux Livres : Saint-Martial-d'Albarède
- Prix régional de l'Accueil et du Partage : Siorac-en-Périgord
- Prix national de la Mise en valeur du patrimoine : Terrasson-Lavilledieu

La Dordogne compte désormais 63 communes labellisées et poursuit activement son engagement auprès des 150 communes inscrites dans la démarche

Le Département adresse ses félicitations à l'ensemble des élus, agents communaux et bénévoles dont l'engagement quotidien participe à faire de la Dordogne un territoire accueillant et attractif.

Fervent défenseur de l'excellence environnementale, le Département soutient activement le label Villes et Villages Fleuris, qui valorise depuis 1959 les initiatives communales contribuant à l'attractivité et au bien-être des habitants. Le Pôle Paysage et Espaces Verts, animateur du label pour le Conseil Départemental, accompagne les collectivités dans l'évolution de leurs pratiques, en mettant l'accent sur la valorisation de l'identité paysagère locale, la transition écologique et la qualité des espaces publics.

Vous êtes une collectivité et vous souhaitez des renseignements, contactez-nous à l'adresse cd24.villesetvillagesfleuris@dordogne.fr.



https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-palmares-2025-des-communes-labellisees-villes-et-villages-fleuris-en-nouvelle-aquitaine-devoile-22334234?